

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 02 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi deux septembre à partir de vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville-sur-l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Olivier MARTET, Maire**.

Etaient présents :

BRANDMEYER Paul, COLLET Claudine, DANIEL Bertrand, DEBESSAT Véronique, DORE Nadia, DUCRET Xavier, EL OMARI Abdulhak, GALLOIS Nadine, GENAY Jacqueline, GUTH Michel, KONGS Olivier, LAHEURTE Hervé, LARDIN Francis, LEMOINE Michaël, MANGEOT Catherine, MARTET Olivier, MAUSOLEO Corinne, PETITDEMANGE Monique, PILLER Christian, SASSETTI Evelyne, SCHLEGEL Laëtitia, SAUVANET-ARCHENT William, VAUTRIN Frédéric.

Avaient donné procuration :

Monsieur Rémi GEORGE avait donné procuration à Monsieur Paul BRANDMEYER, Monsieur Teddy DELBE avait donné procuration à Monsieur Hervé LAHEURTE, Madame Cécile LANA avait donné procuration à Madame Nadia DORE.

Était absent :

Monsieur Marc MEYER.

Secrétaire : Monsieur MARTET désigne Madame Nadine GALLOIS comme secrétaire de séance.

Le Maire soumet ensuite à l'approbation du Conseil Municipal le compte rendu de la séance du mardi 03 juin 2025.

Après en avoir délibéré, le compte rendu est approuvé avec 23 voix pour et 3 abstentions (DANIEL Bertrand, DEBESSAT Véronique, PILLER Christian).

01. Animation – Convention de remboursement feu d'artifice « Fête Nationale »

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention annuelle avec la Commune de Damelevières. Cette convention a pour objet le remboursement de la moitié des frais du feu d'artifice organisé à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de remboursement à l'unanimité.

02. Finances – Avenant n°13 marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer l'avenant n°13 au marché d'exploitation de chauffage entre la commune et la société ATFE.

Monsieur Hervé LAHEURTE explique que cet avenant concerne la baisse des seuils sur 3 bâtiments, à savoir la MFC, le stade et le Centre Technique Municipal. Cette baisse va permettre de réduire les consommations énergétiques avec un gain potentiel d'environ 2 600 euros.

Après explications, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à signer l'avenant n°13 à l'unanimité.

03. CC3M – Modification des statuts de la CC3M concernant la compétence sportive

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'autoriser la modification des statuts de la CC3M concernant la compétence sportive, conformément au projet de délibération joint.

Monsieur le Maire rappelle que deux ans en arrière un courrier d'intention conjoint avec la commune de Damelevières avait été établi. Compte tenu de la situation financière de la CC3M, celle-ci souhaitait en effet se recentrer sur ses compétences obligatoires. Dans ce cadre, une demande d'harmonisation avait été formulée concernant la compétence culturelle (bibliothèques et médiathèques) et la compétence sportive.

Ainsi à compter du 1er janvier 2026, le gymnase sera repris en gestion directe par la commune de Blainville. La CC3M s'est engagée à assumer les frais de fonctionnement durant tout le prochain mandat, en complément d'une subvention du Département de Meurthe-et-Moselle. À noter que le gymnase et le stade demeurent juridiquement la propriété de la commune de Blainville, en tant que biens sans maître.

Un groupe de travail a été constitué avec les communes dont les enfants fréquentent le collège. Les six communes concernées se sont déclarées favorables au principe de fonctionnement. La solution privilégiée serait la mise en place d'un conventionnement, plutôt que la création d'un syndicat qui alourdirait la démarche.

Par ailleurs, l'agent actuellement en charge du gymnase sera repris par la commune de Blainville. Enfin, des investissements sont à prévoir, en lien avec les communes et le Département. Une réflexion spécifique devra être engagée sur le manque d'infrastructures adaptées, notamment pour la pratique du sport féminin.

Après explications de Monsieur Olivier MARTET, les membres du Conseil Municipal autorisent la modification des statuts de la CC3M à l'unanimité.

04. Marchés publics – Renouvellement adhésion au marché groupé d'électricité

La commune est adhérente au marché groupé d'électricité avec la Métropole du Grand Nancy. Le contrat en cours arrive à échéance le 31 décembre 2026. Aussi la Métropole sollicite la commune afin qu'elle puisse lancer la procédure de consultation des entreprises.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à renouveler l'adhésion de la commune à la consultation.

Après explications de Monsieur Hervé LAHEURTE, les membres du Conseil Municipal autorisent l'adhésion à la consultation du marché groupé d'électricité à l'unanimité.

05. Ressources Humaines – Modifications du tableau des effectifs

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal les modifications suivantes au tableau des effectifs :

- Fermeture d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe au 1^{er} septembre 2025 ;
- Fermeture d'un poste d'agent de maîtrise principal au 1^{er} septembre 2025 ;
- Fermeture d'un poste d'agent de maîtrise à 35/35^{ème} ;
- Ouverture d'un poste d'adjoint technique à 35/35^{ème} au 1^{er} octobre 2025 ;
- Modification DHS de deux postes d'adjoint d'animation de 32/35^{ème} à 35/35^{ème} au 1^{er} septembre 2025 ;
- Modification DHS d'un poste d'adjoint d'animation de 28/35^{ème} à 30/35^{ème}.

Après explications, les membres du Conseil Municipal valident les modifications du tableau des effectifs à l'unanimité.

06. Recensement – Nomination d'un coordinateur communal

Monsieur le Maire indique que le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026, sous le contrôle de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

Monsieur le Maire propose qu'afin de procéder aux enquêtes de recensement et de les organiser, de désigner un coordonnateur communal d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, comme suit :

Agent coordonnateur : Madame Sophie GERVAIS.

Monsieur le maire précise que dans le cadre de la période de réserve électorale aucun élu ni potentiel candidat aux prochaines élections ne pourra effectuer la campagne de recensement en tant qu'agent recenseur.

Les membres du Conseil Municipal valident la nomination du coordinateur communal à l'unanimité.

07. Recensement – Recrutement des agents recenseurs

Afin d'assurer les opérations du recensement de la population, Monsieur le Maire propose la création de :

- 8 postes d'agents recenseurs ;
- 1 poste d'agent recenseur réserviste.

Chaque agent suivra une formation de deux demi-journées, dispensée par l'INSEE et effectuera une tournée de reconnaissance avant de réaliser puis réalisera les enquêtes auprès de la population.

Les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à recruter les agents nécessaires à l'organisation et la tenue du prochain recensement de population.

08. Finances – Demande de Subvention DETR

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat pour la rénovation de la toiture du bâtiment dit « le Paradis ».

Le montant global des travaux s'élève à 31 005,30 € H.T.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR à l'unanimité.

09. EMEA – Demande de subvention CTS

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à faire une demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 500 euros auprès du Département de Meurthe-et-Moselle pour l'Ecole Municipale d'Enseignements Artistiques.

Après explications de Madame Nadine GALLOIS, les membres du conseil municipal valident la demande de subvention dans la cadre du CTS à l'unanimité.

10. Jeunesse – Subvention RASED

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à verser une subvention exceptionnelle de 200 euros au bénéficiaire du réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en Difficulté (RASED) de l'école Jules Ferry.

Madame Nadia DORE précise que, lors du conseil d'établissement de l'école Jules ferry qui s'est tenu en juin dernier, l'enseignante a sollicité une subvention pour l'achat de matériel spécifique. En 2023, une aide de 300 euros avait déjà été accordée par la commune de Blainville, témoignant d'une volonté particulière de favoriser l'intégration des enfants en difficulté.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à verser une subvention de 200 euros au RASED à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que M. Eric DOUCHET (Inspecteur de l'Education Nationale) est parti en retraite et est remplacé par M. Philippe LUSCAN depuis la rentrée.

11. Vie associative – Subvention exceptionnelle kick-boxing

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros au club de kick-boxing dans le cadre de leur participation au championnat du monde au Luxembourg.

Monsieur Michel GUTH explique que le club est en pleine progression et doit faire face à des frais pour le déplacement de quatre compétiteurs et de deux accompagnateurs lors de ces championnats du monde.

Les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à verser cette subvention à l'unanimité.

12. Informations et questions diverses

✓ **Remerciements :**

- ADMR
- Restos du cœur
- Donneurs de sang
- Fédération des Cheminots retraités

✓ **Animations :**

- Une cérémonie patriotique aura lieu le 14 septembre.
- L'EMEA organisera ses portes ouvertes du 8 au 12 septembre.
- La Journée des associations se tiendra le 6 septembre à partir de 14h à la MFC. À cette occasion, une bourse sera remise aux jeunes sportifs (judo et trampoline). Une marche, organisée par le Club vosgien, partira à 13h45.
- Le 18 octobre se déroulera l'événement Le Jour de la Nuit, couplé à l'opération "À vos baskets – Octobre Rose" sur le site de l'école J. Ferry. À noter qu'il y aura plus de séance au planétarium.
- L'opération Octobre Rose sera également relayée auprès des commerçants.
- Dans le cadre du Contrat local de santé, le CCAS propose un atelier de dépistage du cancer du sein le 30 septembre à la salle du Chardon. Les inscriptions se font auprès du CCAS. D'autres ateliers seront programmés en 2026.
- Une visite du château de Lunéville est prévue le 15 octobre.
- Une après-midi jeux de société, animée par la ludothèque et Graine de Héros, aura lieu le 27 septembre de 13h30 à 17h30 à la MFC.

Les 4 et 5 octobre, un déplacement en Allemagne sera organisé dans le cadre des 50 ans du jumelage. Le comité de jumelage ainsi que les principales associations participeront à cet échange culturel, marqué notamment par la remise symbolique d'arbres (mirabelliers). Le CMJ sera également présent pour présenter ses actions.

En retour, les 24 et 25 octobre, la commune accueillera la délégation de Lambrecht. Au programme : le bal des sapeurs-pompiers, le dévoilement de la plaque du jumelage à la mairie, l'inauguration du square de Lambrecht devant la MFC, la plantation d'un pommier et une visite de Nancy.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 44.
Fait à Blainville-sur-l'Eau, les jours et an susdits.

Le Maire

Olivier MARTET